

## • PÔLE GESTION DE PATRIMOINE & OPTIMISATION FISCALE

### Exemples de missions

#### Suivi patrimonial permanent

Gestion déléguée de vos biens : suivi permanent et proposition régulière de solutions tenant compte de l'actualité fiscale, de l'évolution des placements financiers, des nouvelles options d'assurance, des mises à jour juridiques, etc. afin d'optimiser au jour le jour l'administration de votre patrimoine selon vos priorités.

#### Recherche de financement

Bilan de votre situation financière, calcul de vos capacités d'endettement, optimisation du crédit demandé, réalisation du dossier de financement, présentation aux banques, analyse des réponses et négociation des propositions.

#### Reconstitution de carrière

Préparation de votre retraite : simulations de départ à différentes dates, projection de vos droits à acquérir jusqu'à la retraite, estimation de vos droits à la retraite, démarches administratives auprès des caisses de retraite, constitution de votre dossier récapitulatif, récupération de données justifiant les périodes de travail non déclarées ou non salariées...

#### Placement d'argent/d'épargne

Optimisation de votre épargne disponible. Sélection de supports d'investissement susceptibles de protéger au mieux votre épargne, tout en vous garantissant un niveau de rendement satisfaisant.

#### Impôts sur le revenu, ISF

Fiscalité des particuliers, ISF : déclaration optimale et exacte des revenus perçus, application de mesures fiscales adaptées pour bénéficier de réductions d'impôts.

Chaque professionnel dédié à votre dossier établit avec vous une **relation de confiance** solide, confortée d'échanges « vrais ». Vos interlocuteurs au sein du Groupe Placek & Epelbaum apprennent à connaître parfaitement votre activité et vos spécificités, garantissant ainsi une prestation réellement adaptée à votre développement.

## ••• Vos enjeux

*Vos besoins et vos revenus diffèrent à chaque âge de votre vie ; ils varient selon les projets que vous souhaitez mener et les objectifs que vous vous fixez.*

### Constitution et optimisation de votre patrimoine

- ▶ Analyse de l'existant
- ▶ Opportunités de cessions
- ▶ Opportunités d'acquisition
- ▶ Moyens de les financer

### Optimisation de votre rémunération

- ▶ Optimisation des revenus du travail : rémunération, dividende, salaire, participation, intéressement...

### Impôts sur le revenu, ISF

- ▶ Déclarations fiscales
- ▶ Réductions d'impôts

### Protection du niveau de vie / prévoyance

- ▶ Assurer un revenu de remplacement en cas d'accident
- ▶ Protéger votre conjoint et vos enfants au cas de décès

### Retraite

- ▶ Évaluation du niveau de retraite
- ▶ Moyens de l'augmenter

### Transmission de votre patrimoine

- ▶ Céder ou transmettre votre outil de travail
- ▶ Organiser vos donations
- ▶ Réduire les droits de succession

## ••• Nos solutions

*Notre pôle Gestion de Patrimoine & Optimisation Fiscale vous accompagne dans toutes vos problématiques de gestion de patrimoine, de nature personnelle et/ou professionnelle. Notre équipe est à votre écoute et vous propose une offre de services modulaire, adaptable à vos besoins.*

### Ingénierie patrimoniale

Nos conseillers analysent votre situation. Ils élaborent ensuite plusieurs options de réponse à votre problématique, en tenant compte de vos spécificités :

- votre régime matrimonial
- le niveau de risque et la durée maximale que vous autorisez pour un placement
- votre degré d'acceptation d'indisponibilité de liquidités
- vos problématiques de transmission
- le niveau d'optimisation fiscale que vous souhaitez
- vos critères de protection de soi / de la famille
- votre type de retraite
- etc.

Pour mettre en œuvre les solutions préconisées, nos interventions portent sur des médiations de nature bancaire, boursière, immobilière, juridique, civile, fiscale... Le cas échéant, nous coordonnons le travail de spécialistes : notaire, expert-comptable, banquier, assureur, avocat-fiscaliste, agent immobilier...

Société de Courtage d'Assurance, n°ORIAS 07004558. Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle conforme au Code des Assurances, RCP n°112.786.342. Activité de transaction sur immeuble et fonds de commerce (carte n°T11069). Activité de démarchage bancaire et financier n°1051607636RD. Conseil en Investissement Financier n°CIF : A217600, association agréée par l'AMF.

# Exemples de missions

(Suite)

## Bilan protection sociale

Appréciation de la couverture de votre famille aux risques dits « classiques » : maladie, accident, incapacité, dépendance, chômage, cessation d'activité, décès... qui peuvent se traduire par une perte temporaire ou définitive des revenus d'activité, une diminution des revenus du patrimoine, une perte de droits patrimoniaux... Détermination des droits sociaux acquis ou en cours d'acquisition, tant pour vous-même que pour votre conjoint (régimes de prévoyance retraite, régimes de bases, complémentaires santé, régimes de retraite par capitalisation...).

## Bilan fiscal

Établissement de votre situation fiscale distinguant : la taxation pour les revenus réguliers de votre patrimoine (intérêts, loyers, dividendes...), la taxation pour les plus-values de cession, et les prélèvements fiscaux, calculés sur l'importance de votre patrimoine (estimation de sa valeur).

## Bilan patrimonial

Composition structurelle de votre patrimoine et distinction entre éléments du cadre de vie et éléments du niveau de vie. Analyse de la nature des actifs détenus, leur valeur actuelle, leur prix au jour de leur acquisition, les revenus qu'ils génèrent, les charges qu'ils induisent...

## Périmètre des biens familiaux

Évaluation de l'étendue de vos droits de propriété : avec qui partagez-vous la propriété du patrimoine familial ? Comment la partagez-vous ? Quels sont les droits de chacun des copartageants ? Quels événements peuvent perturber votre droit de propriété ? Comment préserver, protéger ce droit ? Comment l'optimiser ? Quelles dispositions prendre pour protéger votre conjoint ? (donation entre époux...). Type de transmission : donation immédiate ? partage testamentaire ?

## Courtage

Produits bancaires : sélection de placements (PEA, Comptes titres)  
Placements d'assurance : proposition de contrats d'assurance vie, contrats d'assurance décès, prévoyance, complémentaires santé, assurance emprunteur, assurance homme-clef...

## ••• Vos avantages

### Disponibilité / écoute

Parce que les opérations patrimoniales doivent aussi composer avec une dimension temporelle, nos relations se fondent sur la durée, ponctuées d'échanges réguliers, en toute confidentialité, dans un climat de confiance mutuelle. Vous bénéficiez de la disponibilité permanente de nos équipes pour être guidé et conseillé sur l'ensemble de vos questions patrimoniales.

### Prestataire unique

Concertation des compétences : les métiers du groupe Placek & Epelbaum sont complémentaires et réunis en un seul cabinet. Vous bénéficiez de la pluridisciplinarité d'un interlocuteur unique qui coordonne les expertises juridiques, sociales, fiscales et comptables.

### Adaptabilité / sur-mesure

Pour atteindre un même objectif, différentes options sont souvent envisageables. La proximité et la disponibilité des équipes du groupe Placek & Epelbaum concourent à une connaissance parfaite des particularités de votre dossier. Ceci nous permet de restreindre le choix d'options pour privilégier celles qui correspondent au plus près à votre situation. Vous bénéficiez d'un service personnalisé et adapté.

### Réseau / indépendance

Notre longue expérience et connaissance des acteurs des marchés boursier, bancaire, de l'immobilier, des assurances, nous permet de vous proposer un large panel de solutions et d'intervenants dans le souci permanent de la l'atteinte de vos objectifs et de la préservation de vos intérêts.

### Engagement

Membre de la Chambre des Indépendants du Patrimoine, nous adhérons à une charte d'indépendance vis-à-vis de tous organismes financiers, ce qui signifie que nous sélectionnons en toute neutralité et impartialité les supports financiers que nous vous proposons.

Notre appartenance à l'Association Française des Conseils en Gestion de Patrimoine Certifiés témoigne d'une compétence reconnue au niveau européen.

## ••• Groupe Placek & Epelbaum

Créé en 1964, historiquement familial, le cabinet d'expertise comptable Placek & Epelbaum s'est développé autour d'un concept simple : la **disponibilité**.

Aujourd'hui, fidèle à ses valeurs fondatrices, au service de plus de mille clients, reposant sur une cinquantaine de professionnels dédiés, notre groupe décline ses prestations en **missions complémentaires et pluridisciplinaires**, réalisées par les experts des pôles :

- ▶ Expertise Comptable
- ▶ Juridique\*
- ▶ Gestion Sociale/RH
- ▶ Stratégie & Gestion
- ▶ Audit Légal/Contractuel
- ▶ Gestion de Patrimoine & Optimisation Fiscale
- ▶ Informatique

Notre groupe, répond ainsi aux problématiques évolutives des entreprises, tout au long de leur «cycle de vie», en proposant des **offres de services modulaires**, adaptées aux différentes situations : création de la société, phases de croissance, investissements, sous-performance, cessation/arrêt d'activité.

\* Les clients du pôle Juridique sont également clients du pôle Expertise Comptable du groupe Placek & Epelbaum. L'expertise juridique, dans le respect de la déontologie, demeure l'accessoire de la mission comptable principale.